



PROCÈS VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

25 janvier 2022

18h00

Zoom

Membres présents :

Stéphanie Friolet
Luc Roy
Serge Leblanc
Christian Bossé
Allain Savoie
Kevin Carrier

Marco Ferron
Ian Girard
Jason Morais
Serge Bourgeois
Patricia Turcotte
Dany Savoie

Dominic Noel
Glen Robichaud
Luc Belliveau
Denis Vautour

Invité: Georges Cormier

A. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par Serge Leblanc
Secondée par Kevin
Approuvée unanime

B. AFFAIRE NOUVELLE

1. Comité de règlements

Selon la constitution de l'association HDM, un comité de règlements peut être constitué afin d'examiner toute transaction financière effectuée pour le compte de ou durant le cours des opérations de HDM. Un comité fut constitué avec le mandat d'examiner les activités qui furent portées sur la carte de crédits de l'association pour la période de septembre 2021 à janvier 2022 et, à la lumière des informations recueillies, est entré en communication avec la personne ayant autorisée les transactions sur la carte de crédit pour obtenir des précisions additionnelles sur la nature de ces activités.

Serge LeBlanc présenta un état des transactions portées sur la carte de crédit de l'association HDM du mois de septembre à décembre.

Georges Cormier est admis à la réunion Zoom

Serge LeBlanc effectua un sommaire des transactions porté sur la carte de crédit, des précisions obtenues et un constat des recherches associées aux transactions portées sur la carte de crédit de l'association HDM durant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre. Georges



PROCÈS VERBAL

expliqua son raisonnement et information concernant l'utilisation de la carte de crédits de l'association / dépenses en question et quelques membres du conseil lui ont posé des questions et Georges leur a fourni des renseignements additionnels.

Georges se retire de la réunion

Les membres du conseil ont délibéré les informations présentées par Serge, de la part du comité de règlement, ainsi que les précisions fournies par Georges.

En lien avec les transactions / dépenses en question sur la carte de crédit HDM de septembre 2021 à janvier 2022, et à la lumière des informations recueillies et discussions entre les membres du conseil, ayant jugé les transactions de questionnables et potentiellement injustifiées, Serge Leblanc propose de retirer Georges de la présidence et du conseil d'administration immédiatement et d'entreprendre une enquête plus approfondie sur la question. Secondé par Marco. Approuvé unanime.

Georges est, par conséquent, destitué de ses fonctions.

Ian propose que Christian vérifie auprès de HNB pour demander si un conseiller juridique est disponible et/ou nécessaire. Advenant que HNB ne puisse nous aider à cet égard, il propose un montant de 1000\$ pour les services juridiques d'un avocat externe. Secondé par Luc Belliveau. Approuvé unanime.

Ian assume le rôle de présidence par intérim.

C. PROCHAINE RÉUNION - 30 janvier 18h30

D. AJOURNEMENT – 20h11